

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École alternative des Cheminots

Vous êtes convoqués à une séance du conseil d'établissement

Le lundi 6 octobre 2025 à 19 h

À l'école alternative des Cheminots

ORDRE DU JOUR

Nom	Fonction	Présence
Frédéric Brophy Nolan	Parent (président 24-25)	Présent
Francis Gagné	Parent délégué au comité de parents	Présent
Pierre-Marc Allaire Daly	Parent	Présent
Emilie Gras	Parent	Présente
Cynthia Bertin	Parent	Présente
Karine Poirier-Fex	Parent	Présente
Josianne Hénault-Campeau	Parent (substitut) et délégué substitut au comité de parents	Absente
Virginie Coallier	Parent (Substitut)	Présente
Patricia Lemieux	Secrétaire et technicienne en service de garde	Présente
Ariane Derail-Carty	Enseignante	Présente
Josée Houle	Enseignante	Présente
Mélanie Tessier	TES des AS	Présente
Emilie Croteau	Directrice	Présente

1. Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71

71. Les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école,

des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté. 1988, c. 84, a. 71; 1997, c. 96, a. 13.

19h04

2. Vérification du quorum, art. 61

6.1 Le quorum (comporte deux parties) :

Le quorum aux séances du Conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents (art. 61 L.I.P.).

Le quorum comporte deux parties :

- Majorité des membres (moitié + un) dont
- Moitié des représentants des parents

3. Mot de la direction : Accueil et mot de bienvenue. La direction donne des précisions sur les documents qui seront à remplir et signer ce soir.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Frédéric Brophy Nolan fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est **proposé par** Josée Houle et résolu : QUE l'ordre du jour soit **adopté** tel que présenté. **CE2025-10-06-01**

5. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 août 2025 (art.69)

Il est **proposé par** Francis Gagné, et résolu : **QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 août 2025 soit **adopté** tel que déposé. **CE2025-10-06-02**

6. Parole au public : Aucun

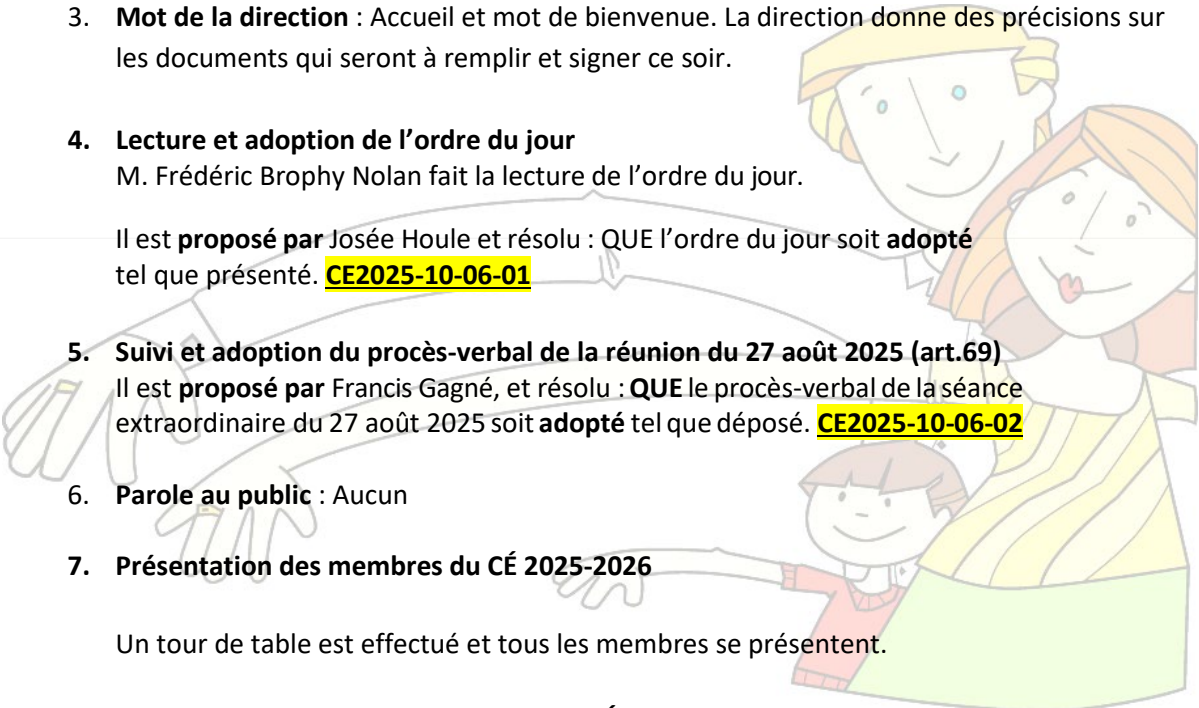
7. Présentation des membres du CÉ 2025-2026

Un tour de table est effectué et tous les membres se présentent.

8. Retour sur l'AGA et composition du CÉ : Nous discutons des commentaires reçus des parents en suivi à l'AGA. Les gens ont apprécié l'efficacité du déroulement de la rencontre. Toutefois, il serait pertinent de prendre le temps d'expliquer pourquoi nous avons planifié à l'avance (voir PV CÉ extraordinaire du 27 août) les rôles à jouer durant l'assemblée. Il y a place aux volontaires du public, mais si personne ne se présente, les membres du CÉ sont prêts. Les gens ont également apprécié le président d'assemblée, car l'animation était dynamique et efficace.

La direction présente les informations relatives à la composition du CÉ. Elle explique l'historique de la dérogation qui avait été demandé au Conseil d'administration du CSSDGS en 2015, afin d'avoir une plus grande représentativité des parents.

Après discussion avec les membres, il est **proposé par** Karine Poirier Fex et résolu **QUE** le conseil d'établissement de l'école des Cheminots souhaite déposer une demande de modification de la composition du conseil d'établissement, afin de revenir à la composition



normale des écoles de 300 élèves et moins (5 parents). La direction va transmettre la présente demande au conseil d'administration, afin que la demande soit traitée et effective pour l'année scolaire 2026-2027. **CE2025-10-06-03**

9. Nomination de la présidence du conseil d'établissement

M. Pierre-Marc Allaire Daly propose Frédéric Brophy Nolan à titre de président du CÉ. Frédéric Brophy Nolan accepte et il n'y a pas d'autres parents qui souhaitent soumettre leur candidature. Il est **proposé par** Pierre-Marc Allaire Daly et résolu : QUE M. Frédéric Brophy Nolan soit le président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026. La proposition est **approuvée** et adoptée à l'unanimité. **Résolution CE2025-10-06-04**

10. Nomination de la vice-présidence du CÉ 2025-2026

Mme Émilie Gras se propose à titre de vice-présidente du CÉ. Il n'y a pas d'autres parents qui souhaitent soumettre leur candidature. Il est **proposé par** Pierre-Marc Allaire Daly et résolu : **QUE** M. Émilie Gras soit la vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026. La proposition est **approuvée** et adoptée à l'unanimité. **Résolution CE2025-10-06-05**

11. Signature des documents officiels par les membres du CÉ

La direction demande aux membres du CÉ de signer le formulaire de dénonciation d'intérêt.

12. Calendrier annuel des rencontres du CÉ : 6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre, 26 janvier, 23 mars, 20 avril, 25 mai, 15 juin

Il est **proposé par** Josée Houle et résolu : QUE le calendrier soit **adopté** avec les modifications proposées. **Résolution CE2025-10-06-06**

13. Formation obligatoire des membres

La direction rappelle aux membres qu'ils doivent suivre la formation obligatoire. Le lien leur sera acheminé par courriel et un suivi sera fait lors du prochain CÉ.

14. Règles de régie interne 2025-2026

Il est **proposé par** Patricia Lemieux et résolu : QUE les règles de régies internes soient **adoptées** telles que présentées avec les modifications proposées. **Résolution CE2025-10-06-07**

15. Consultation portant sur les normes et modalités d'évaluation : La direction et les enseignants présentent les normes et modalités d'évaluation qui seront acheminées aux parents sous peu. Il n'y a pas de changement au niveau de l'évaluation. La direction informe qu'il y aura un nouveau format de bulletin et que les enseignants ont été consultés à cet effet par les services éducatifs et l'organisation scolaire.

16. Demandes de sorties éducatives

16.1 Maison Théâtre 3-4-5-6

Il est **proposé par** Francis Gagné et résolu : QUE la demande de sortie à la maison théâtre du 13 novembre prochain à 13h00 soit **adoptée** telle que présentée. La modification

d'horaire sera le suivant : dîner 10h45 à 12h00 au lieu de 11h30 à 12h45 **Résolution CE2025-10-06-08**

16.2Camp Mariste – finissants

Il est **proposé par** Cynthia Bertin et résolu : QUE la demande de sortie au camp Mariste du 15 au 17 juin 2026 soit **adoptée** telle que présentée. **Résolution CE2025-10-06-09**

Les campagnes de financement qui seront en lien avec le camp mariste sont considérées comme étant déjà préapprouvées par les membres du Conseil d'établissement. Cependant, elles devront être présentées au prochain CÉ.

17. Mot du délégué au comité de parents : La première rencontre n'a pas eu lieu encore.

18. Mot des enseignants : Aucun.

19. Mot du service de garde et du personnel de soutien :

- Embauche du personnel : Une nouvelle éducatrice (une commence le 14 octobre et l'autre vient voir le 9 octobre) à venir.
- AGE par le comité du SDG : Contrer la violence verbale et physique à l'école et enseignement des déplacements
- Mélanie veut se promener dans les classes de préscolaire pour expliquer/présenter leur élève pour sensibiliser à la différence.

20. Parole aux comités

- **Engagement :** La cantine Sans T désire vendre des cartes le 8 octobre après les ateliers de parents à l'agora près des classes de maternelle. L'argent amassé servira à financer l'achat du matériel nécessaire à la création des collations.

Il est **proposé par** Frédéric Brophy Nolan et résolu : QUE les membres du CÉ adoptent la demande de vente de carte du comité Sans T. **Résolution CE2025-10-06-10**

- **Événement :** : Cinéma 24 octobre. 5\$ par billet

Il est **proposé par** Mélanie Tessier et résolu : QUE la campagne de financement du comité événement afin d'amasser des fonds pour le brunch de Noël soit **adoptée** telle que présentée. **Résolution CE2025-10-06-11**

21. Varia : Aucun

22. Levée de l'assemblée : L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Patricia Lemieux, et résolu : QUE l'assemblée soit levée à 20h15. **Résolution CE2025-10-06-12**

Emilie Croteau
Directrice

Frédéric Brophy
Président